

## Aidez vos patientes et patients à ouvrir un DEP

1 Expliquez à votre patient les principes du DEP selon le formulaire de consentement CARA

2 Remplissez les données du patient selon le formulaire

- Vous pouvez indiquer les hôpitaux et cliniques dans lesquels le patient a déjà été pris en charge pour qu'ils déposent des documents dans son DEP
- Vous pouvez indiquer les institutions et professionnels à qui le patient souhaite donner un accès à ses documents. Si vous-même souhaitez accéder aux documents, notez le nom de votre cabinet / pharmacie

3 Faites une copie de la pièce d'identité du patient

- carte d'identité suisse (recto-verso) ou
- passeport suisse ou
- permis de séjour (recto-verso)

4 Faites signer le consentement au patient

5 Indiquez votre cabinet / pharmacie et signez également le formulaire

6 Envoyez le formulaire complet et signé ainsi que la copie de la pièce d'identité à

- [inscription@cara.ch](mailto:inscription@cara.ch) ou
- Association CARA, Route de la Corniche 3a, 1066 Epalinges

Les demandes incomplètes, non signées, ou sans pièce d'identité valide ne seront pas rémunérées.

Votre patient recevra un courrier pour lui expliquer la démarche afin d'accéder à son DEP.

Notre service d'assistance est à disposition pour toute question : [www.cara.ch/assistance](http://www.cara.ch/assistance)